

Essai sur le “ Faire une ambiance ” en architecture

Thomas Ouard

► **To cite this version:**

Thomas Ouard. Essai sur le “ Faire une ambiance ” en architecture. faire une ambiance creating an atmosphere, Sep 2008, Grenoble, France. <hal-00380262>

HAL Id: hal-00380262

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00380262>

Submitted on 30 Apr 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Essai sur le « Faire une ambiance » en architecture

Colloque international « Faire une ambiance » 2008

Ouard Thomas : Architecte DPLG – Doctorant
Laboratoire CERMA UMR 1563
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

1.1. Présentation de l'auteur.

- Thomas Ouard est architecte DPLG et doctorant au laboratoire CERMA à Nantes. Ses travaux de recherche portent en particulier sur l'étude des ambiances en milieu carcéral. Et en général visent à interroger la place de l'architecture dans la qualification individuelle de l'ambiance.

- contact : thomas.ouard@cerma.archi.fr

1.2. Titre de l'intervention.

Essai sur le « Faire une ambiance » en architecture

1.3. Résumé de l'intervention.

Est-il juste de dire que l'architecte est à même de faire une ambiance? N'est-ce pas, dans une certaine mesure, un abus de langage? Quelles acceptions donner à l'expression « faire une ambiance »? Pour développer ce questionnement, objet de cet article, nous devons confronter dans une même réflexion la notion théorique d'ambiance aux pratiques de conception en architecture.

Mots clés : Faire une ambiance, Conception, Phénoménologie, Pratique architecturale

1.4. Traduction anglaise du résumé.

Is it right to say that architect can create an atmosphere? Isn't a misuse of language? Obviously, the question is what « creating an atmosphere » means? To answer this issue, we have to develop on the same thought the theoretical notion of atmosphere with the architectural design practice.

Le développement des savoirs et des théories sur l'ambiance et les ambiances a entraîné une multiplication de discours parfois divergents. Et, il n'est pas difficile de remarquer qu'un ensemble de mots courants dans la pratique de l'architecture, tel que concevoir, faire, déterminer et parfois même maîtriser, se sont associés à la notion d'ambiance. Ainsi, au sein de la formation d'architecte, l'ambiance est une composante du champ disciplinaire : « Construction, ingénierie et maîtrise des ambiances ». L'objet enseigné est, ici, celui des phénomènes physiques environnementaux (éclairage, thermique, acoustique...). Parfois, l'acception du terme ambiance fera référence à la dimension sensible, au vécu de l'espace. C'est d'ailleurs cette dernière qui est proposée dans le cadre de ce colloque. Cependant, la multiplicité des sens, employés au sein d'une même communauté, induit une ambiguïté qui peut faire perdre son latin aux plus fervents membres de la chapelle scientifique « ambiance ». Il n'est alors pas surprenant que cette pluralité de sens amène parfois des associations sémantiques étranges ou originales. Cet article se propose de prendre au mot le titre du colloque et de mener une analyse sémantique et théorique sur le « faire une ambiance » dans le cadre de la pratique architecturale.

Deconstruction du « faire une ambiance »

1- Faire : Selon Alain Ray [Ray, 2003] « faire » provient du latin *facere* qui remonte à la racine indo-européenne °dhē- signifiant: poser pour durer et a donné, entre autre, fonder et créer. « Faire » signifie, dans son acception la plus générale, la notion de réaliser hors de soi. Cela sous-entend donc la formalisation, la mise en présence, d'une chose dans le monde social et inter-individuel. Ceci marque une nette différence avec l'idée de concevoir, de former un concept, qui est un processus mental et donc par essence personnelle [Prost, 1993].

2- Une : L'adjectif « une » est issu du latin *unus* signifiant : seul, unique. On trouve dans la famille d'*unus* des mots en rapport avec une réalité unique tel que unique, unicité, unité [Ray, 2003]. Les contraires de « un, une » sont des mots tel que multiple, divers, varié. L'adjectif qualificatif « une » vient donc marquer le caractère fini et distinct du terme qu'il précède.

3- Ambiance : La notion du terme ambiance mise en avant lors de ce colloque est sans conteste celle de l'expérience sensible de l'espace¹. Les écrits de Bachelard à Norberg-Schulz, en passant par ceux de Merleau Ponty, composent les fondamentaux de la construction théorique de l'ambiance. Fermement ancrée dans une phénoménologie de l'espace, l'ambiance plonge ses racines dans le champ fertile du vécu. La suite du propos s'axera essentiellement sur cet aspect de l'ambiance. Phénoménologiquement, le terme vécu (*Erlebnis*) définit l'expérience individuelle du monde dans son épaisseur spatiale et temporelle. Précisons que le vécu ne signifie pas uniquement la dimension noématique de l'expérience mais surtout les actes de conscience eux-mêmes. Autrement dit, ce qui est vécu fait certes référence à mon expérience du monde mais se situe toujours dans la contemporanéité du Moi. Lorsque je pense à une rencontre passée, cette pensée se fait inévitablement dans l'Ici-Maintenant. L'ambiance est un phénomène au sens plein de la phénoménologie, autrement dit : la conscience d'une expérience sensible. Elle ne se définit donc pas comme un objet ou un substitut d'objet, mais comme une réalité spécifique ; Elle est immanente à l'individu.

Pour autant, on ne peut dire que l'ambiance est un solipsisme. A ce titre, les propos des phénoménologues, tel que Merleau-Ponty, sont particulièrement intéressants dans l'analyse du mot ambiance. Il nous dit qu'exister c'est « être au monde » et que ce monde a une « atmosphère sociale » comme il a une « saveur mortelle » [Merleau-Ponty, 2003]. Aussi, il y a dans l'expérience du monde une situation commune des consciences. Je ne suis plus simplement dans un monde qui se constitue uniquement pour Moi, mais aussi dans un monde

¹ Le terme ambiance utilisé dans cet article fait aussi référence à cette définition.

que je partage avec un autre. Et cet autre est le lieu d'un certain point de vue, d'un certain traitement des choses. Aussi peut-on envisager que l'ambiance se différencierait du vécu de l'espace en cela qu'elle ne vise pas le caractère personnel de l'expérience sensible mais ses valeurs communes ?

Certaines recherches théoriques [Augoyard, 1998] partant de ce point de départ phénoménologique ont essayé de définir quels étaient les facteurs déterminant une ambiance. Disons, pour le formuler synthétiquement, que l'ambiance est relative à un Je compris dans ce qui fonde le Moi (représentation, culture, norme sociale, état psychologique...). Mais c'est un Je situé spatialement: Ici. L'ambiance est inévitablement liée aux caractéristiques de cet Ici (présence des choses et d'autrui, situation géographique, climat...). De même que c'est un Je situé temporellement : Maintenant. L'apport de la notion du temps appelle évidemment la dynamique du Moi et de l'Ici, mais doit aussi nous amener à considérer les phénomènes strictement temporels (l'attente, l'activité, le désir, l'espoir...) [Minkowski, 1995], la situation de l'individu par rapport au devenir.

4- « **Faire une ambiance** » : D'un point de vue sémantique « faire une ambiance » induit donc une idée de causalité. En effet, le « faire une » précise d'une part une création dans le monde inter-individuel et d'autre part que celle-ci est unitaire. Placé dans un contexte architectural, « faire une ambiance » veut dire que l'architecte à travers sa production, sur les formes et les matières, peut entraîner une expérience sensible déterminée préalablement lors de la conception.

Cependant deux acceptions sont encore possibles, essayons de les analyser plus en détail.

Ambiance et architecture

1- **Du singulier au pluriel** : La première acception à « faire une ambiance » est de considérer l'ambiance comme une expérience exclusivement individuelle et donc solyptique. Autrement dit, à chaque espace il y aurait autant d'ambiances différentes qu'il y a d'usagers. L'architecte pourrait donc tout à fait créer un dispositif destiné à un individu qui expérimenterait l'ambiance tel que l'architecte l'a pensé. L'exemple que l'on pourrait donner sont les commandes du prince, les architectures de gala, ou pour reprendre les mots d'Augoyard, « les architectures par lesquelles le prince veut éblouir les sens » [Augoyard, 2007].

L'architecte ferait donc « une ambiance » d'un point de vue individuel, mais son action induirait « des ambiances » dès lors que l'on considère l'ensemble des usagers du bâtiment, chacun ressentant une ambiance différente. Cependant, nous arrivons à une expression vide de sens puisque l'architecte penserait l'ambiance de son point de vue et non plus de celle des usagers. L'architecte ferait une ambiance qui n'existerait que pour lui, sans considération pour autrui et qui ils sont.

Néanmoins, comme expliqué précédemment, l'ambiance ne doit pas être considérée dans sa dimension individuelle, mais au contraire comme une expérience inter-individuelle.

2- **L'infaisable ambiance** : La deuxième acception est de considérer que l'ambiance possède une dimension collective, alors le « faire une ambiance » sous-entend qu'un individu ou un groupe d'individu, par une action pensée et maîtrisée dans le monde inter-individuel, est à même de créer une ambiance déterminée, à l'image d'un cinéaste qui fait ressentir à un ensemble de spectateurs une atmosphère particulière dans un film.

Cependant, si l'on considère la pratique architecturale d'édification d'un bâtiment, on peut dire, selon l'expression consacrée, que l'architecte conçoit à partir d'un programme pour un bâtiment donné. Chaque projet est une réponse à une demande inscrite dans un contexte normatif d'ordre culturel, social, programmatique, environnemental, juridique... L'enjeu est donc la recherche du meilleur compromis entre l'art appliqué qu'est l'architecture, la

technique, la réglementation et la culture sociale. Sans compter, le respect d'une législation française pour le moins draconienne qui ne laisse à l'architecte qu'une marge de manœuvre réduite dans le choix des formes et des matières [Philippe Trétiack, 2001].

L'ensemble de ces contraintes sont déjà une limite à ce que peut faire l'architecte comme architecture et donc, qui plus est, comme ambiance. L'architecte ne décide pas des usagers, ni du programme et encore moins de la sensibilité de ceux qui vont utiliser son œuvre. Affirmer le contraire, reviendrait à dire que l'architecte serait à même de créer *in-extenso* une ambiance spécifique en tout lieu. Il pourrait par exemple créer une ambiance chaleureuse, paisible, relaxante au sein d'un édifice pénitentiaire... Est-ce possible ? Assurément non, cet édifice aux usages et usagers spécifiques est un lieu de contrainte et de promiscuité non choisies. C'est un espace d'enfermement, dégradant le rapport du Moi au Monde [Ouard, 2008]. L'ambiance en prison est, avant toute chose, liée à l'institution elle-même et aux rapports sociaux, conflictuels, qui s'y établissent : c'est une prison.

Cette démonstration, pour exemplaire dans le cadre des édifices pénitentiaires, ne saurait s'arrêter à l'enceinte de la prison. N'en est-il pas de même pour un hôpital, une école, un centre commercial ? Le fait est que l'architecte ne peut concevoir une ambiance, au sens de la causalité, « d'être à l'initiative de ». Ce que Grégoire Chelkoff exprime avec justesse en écrivant que « rien ne nous permet d'établir des lois de cause à effet... » [Chelkoff, 2004, p.67].

3- Et si... l'architecte ne faisait rien : L'erreur du « faire une ambiance », peu importe l'acception, est de considérer que l'architecte peut entraîner un ou plusieurs individus à vivre une expérience spécifique et ce sans considération de qui ils sont. Disons-le c'est une théorie mécaniste qui repose sur la seule idée que tout individu réagit identiquement à un ensemble de stimulations sensorielles. Le problème semble venir de l'association du terme « faire », expression d'une action qui vise la création d'une chose, au terme « ambiance » qui est lui même une création individuelle.

On nous dira peut-être que « faire une ambiance » ne sous-entend pas nécessairement que seul l'architecte fait. On pourrait, en paraphrasant Jacques Salomé², dire que l'ambiance est faite à deux, par l'architecte qui modèle l'espace et l'utilisateur qui le vit. Pour autant, l'évidence est bien que derrière le « faire une ambiance », c'est la toute puissance de l'acte d'un concepteur qui est entendue. Il ne nécessitera que de lire le texte introductif à ce colloque pour l'observer.

4- Pré-existence de l'ambiance – L'ambiance en sommeil : Arrivée dans cette impasse, un échappatoire semble néanmoins se dessiner. Toute architecture contient, par nature, de multiples usagers, des usages spécifiques, une situation géographique particulière... Autant d'éléments qui seront parties prenantes dans l'ambiance que chacun expérimentera. Ces éléments n'étant pas du ressort de l'architecte, on peut émettre l'hypothèse qu'à tout espace en devenir, il pré-existe un champ restreint d'ambiances à venir.

L'ambiance est contextuelle et l'architecte ne peut que s'insérer dans ce contexte en devenir, l'architecture en devient alors la cristallisation. Aussi, si l'architecte ne peut être considéré comme un « faiseur d'ambiance », il est celui qui, par son intervention sur le cadre physique, va modeler l'ambiance pré-existante d'un lieu. Ce « simple » constat amène, de fait, une autre définition du rôle de l'architecte vis-à-vis de l'ambiance d'un lieu. Elle n'est plus simplement la plus-value « luxueuse » donnée à un édifice, mais un véritable enjeu dans sa conception. Car, faute d'une pensée sur l'ambiance pré-existante, celle-ci pourrait s'avérer contre-productive à la qualité architecturale, voire à l'émancipation de l'individu.

Conclusion

2 « Un livre a toujours deux auteurs : celui qui l'écrit et celui qui le lit. » [Salomé, Galland, 2003]

Cet article se pose modestement comme un essai sur le « faire une ambiance » en architecture, point de départ d'une réflexion que nous soumettons au lecteur. Il se veut ouvert à la critique et au contre-exemple. Mais, il met néanmoins en avant le risque qui couve derrière l'idée du « faire une ambiance ». Celui de renvoyer l'utilisateur à un être subissant, là où la réflexion sur l'ambiance devrait au contraire le placer au centre de la réflexion. Et, chercher comment l'architecte peut non pas faire mais impliquer l'utilisateur dans la construction de l'ambiance.

L'autre perspective qu'ouvre cette article vise le lien entre la recherche et la pratique architecturale. En effet, si on admet qu'une ambiance pré-existe en tout lieu et que l'architecte a pour tâche de l'intégrer dans sa démarche de conception, comme il intègre la question des usages, cela nécessite de développer des savoirs, des connaissances sur l'ambiance pré-existante dans différents types d'architectures et notamment ceux pour lesquelles les enjeux sont les plus importants et les possibilités les plus réduites.

Bibliographie

Augoyard J.F., 2007, *A comme Ambiances*, les cahiers de la recherche architecturale et urbaine N° 20/21, pp. 33-37.

Augoyard J.F., 1998, *Éléments pour une théorie des ambiances architecturales et urbaines*, les cahiers de la recherche architecturale N° 42/43, pp. 13-23.

Chelkoff G., 2004, *Percevoir et concevoir l'architecture: l'hypothèse des formants*, Ambiances en débats, Bernin : A la croisée, pp. 55-69.

Merleau-Ponty M., 2003, *Phénoménologie de la perception*, Paris : Gallimard, 531p. 1^{ère} édition 1945.

Minkowski E., 1995, *Le temps vécu*, Paris : Puf, 409p. 1^{ère} édition 1933.

Ouard T., 2008, *Constitution d'un espace d'enfermement - Essai sur une phénoménologie de l'enfermement*, Cahier ADES Acte du colloque Espaces d'enfermement, espaces clos, Bordeaux, pp. 21-31.

Prost R., 1993, *La conception architecturale confrontée à la turbulence de la pensée contemporaine*, les cahiers de la recherche architecturale N° 34, pp. 11-27.

Ray A., 2003, *Le petit robert - dictionnaire de la langue française*, Paris, Dictionnaires le robert, 2949p.

Salomé J., Galland S., 2003, *Si je m'écoutais... je m'entendrais*, Montréal : Editions de l'Homme, 347p.

Trétiack P., 2001, *Faut-il pendre les architectes*, Paris : Seuil, 191p.